L'écho des TAILLADES

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 84 - JANVIER 2023

LES TAILLADES

Le film de l'année 2022

Ville Fleurie

Les temps forts *en photos*

SOMMAIRE

Bulletin municipal d'information N° 84

EDITO	P - 1
TRAVAUX / RÉALISÉS	P - 2 / 3
PROJETS	P - 4
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE	P - 5
VIE COMMUNALE	P - 5 / 13
PERSONNEL COMMUNAL	P - 10
ECOLE	P - 11 / 13
ENVIRONNEMENT	P - 14 / 16
JEUNESSE	P - 17
ÇA BOUGE AUX TAILLADES	P - 18
VIE ASSOCIATIVE	P - 19 - 26
PAGE D'HISTOIRE	P - 27
EXPRESSION LIBRE	P - 28
ETAT CIVIL	P - 29
RENSEIGNEMENTS UTILES	P - 30

Responsable publication :
Nicole Girard
Rédaction :
Nicole Girard, Sonia Haquet, Michèle Nouguier, Michel Le Faou, Sonia Saorin

EDITO

Chères Tailladaises, chers tailladais,

A l'aube de la nouvelle année 2023, rien de mieux qu'un coup d'œil dans le rétroviseur de 2022 avant de tourner une nouvelle page.

L'année qui s'achève aura encore été marquée par la pandémie du COVID mais également par la gestion de la solidarité envers le peuple ukrainien. Comme si ce n'était pas assez, sont venues se greffer les difficultés économiques, sociales et énergétiques que nous continuons de rencontrer et d'éprouver individuellement et collectivement.

En ce qui concerne la commune, je vous propose dans ce bulletin un retour sur les réalisations que la municipalité a effectuées et celles qui sont en cours. Pour ce faire, les élus et les agents municipaux ont leur part d'actions et d'engagement. Ils œuvrent au quotidien pour nos habitants et je tiens à les remercier chaleureusement et sincèrement, car sans eux réunis, rien ne pourrait se faire.

Un autre pan de l'activité de la commune est à souligner, c'est celui de nos associations qui sont la cheville ouvrière pour rendre notre village plus attractif. Je les remercie pour leur investissement et leur dévouement pour l'intérêt du village. A ce sujet, nous avons eu l'opportunité d'honorer tout particulièrement un bénévole très investi depuis de nombreuses années pour notre village lors de la remise des trophées du bénévolat dont vous trouverez l'article dans les pages suivantes. Mais dans notre village nous avons énormément de chance puisqu'il n'est pas le seul et je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui s'investissent pour la commune et notamment l'équipe de choc de cette année qui s'est dévouée au montage et à la mise en scène de la crèche aux Carrières. Puissent ces exemples d'engagement ouvrir la voie à « cette denrée rare » qu'est le bénévolat pour contribuer à donner de la vie au village !

Dans un registre plus global, l'épisode de sécheresse intense que nous avons vécu cet été nous a tous touchés. A ce titre, je tiens à remercier les membres du comité communal des feux de forêt pour leur présence sur le terrain et leur persévérance pour faire de la prévention malgré la chaleur.

Cet épisode de chaleur nous a fait toucher du doigt les alertes que les scientifiques donnaient depuis longtemps : le changement climatique est bien là ! Mais que faire pour essayer de diminuer cette escalade. Des pages sont consacrées à ce problème majeur.
Les élus tentent de trouver des actions collectives car, malgré notre « impuissance de changer le passé, nous pouvons tous décider de nos lendemains (Colin Powel).
En changeant nos habitudes celles-ci pourront changer notre futur » (Marco Polo).

L'année 2023 annonce les prémices d'un renouveau. A tous ceux que la vie n'a pas épargné, à tous ceux qui en 2022 ont tout perdu, je me joins à vous sans aucune retenue, que 2023 vous apporte ce dont vous rêvez.

Bonne et heureuse année 2023 à toutes et à tous.

Nicole GIRARD.

TRAVAUX *réalisés*

La Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse et les communes membres ont adopté l'octroi de fonds de concours versés à chaque commune selon une clé de répartition. Cette aide, représentant les 50% des opérations d'investissement réalisées s'élève pour la commune à 52 135€ . Les travaux suivants, qui se sont élevés à la somme de 128 552€, ont bénéficié de cet appui :

VOIRIES : aménagements et sécurisation

En vue de faciliter le cheminement piétonnier et cyclable depuis la RD2 jusqu'au village par le lotissement les Jardins du Moulin, la portion de l'impasse des Oiseaux (chemin des Mulets) a été redimensionnée pour favoriser la mobilité douce.

Ainsi, la commune a dû buser le fossé dont l'entretien était très difficile à maintenir.
Ce nouvel aménagement permettra une meilleure visibilité et une circulation plus aisée (à venir réalisation d'un bicouche).

Des travaux de marquage au sol et de signalisation ont été effectués pour la sécurité des administrés :

Au niveau de la pharmacie, le passage piéton a été signalé par des points lumineux solaires au sol et par des panneaux solaires clignotants. Sur le chemin Saint-François : panneaux annonçant la zone 30 pour inciter à réduire la vitesse.

Ecole :

- Nouvel équipement téléphonique et passage en WIFI
- Rappel : déploiement de l'Ecole numérique par l'installation d'écrans numériques interactifs (ENI) dans toutes les classes (cf. le Petit Echo de juin). Le corps enseignant a bien pris en main ce dispositif !

WIFI : à la salle des fêtes du Moulin Saint-Pierre et à la Maison des Associations (MDA).

Cimetière de Sainte-Guimelle :

mise en place de nouveaux caveaux.

Salle des fêtes du Moulin :

- refonte de la canalisation d'eau potable avec mise en attente d'un réseau pour le futur bâtiment des services techniques.
- Changement d'une lame en bois de la roue.

L'ancien lavoir : réhabilitation totale de ce «cabanon» pour en faire un logement meublé d'urgence (voir l'histoire de ce lieu dans la page patrimoine).

Avenue de la Michelette :

Profitant des travaux des canalisations d'eau potable sur cette voie, la commune a acquis deux poteaux incendie pour leur installation au cours de cette opération.

Ces travaux, commandités par le Syndicat Durance Ventoux/Suez, devraient se terminer fin février après la reprise de tous les branchements individuels.

Nous tenons à remercier les riverains pour leur compréhension et leur patience.

Stade : avec une aide supplémentaire de la Fédération, il a été installé des buts (pour les enfants) et des filets pare ballons pour éviter les lancers hors enceinte du terrain.

Route du stade :

Pour sécuriser le passage, mise en place de bornes réfléchissantes à l'endroit le plus étroit avec sens prioritaire pour les voitures entrant sur cette voie par l'avenue de la Michelette.

Fonds de concours tourisme

LMV Agglomération a souhaité instaurer un fonds de concours tourisme visant à encourager les actions de valorisation et de restauration du patrimoine naturel, culturel et bâti, de même que le développement des itinéraires de randonnée pédestre et de cyclotourisme qui constituent des facteurs d'attractivité et de développement touristique du territoire intercommunal. Les enveloppes affectées à chaque commune sont mobilisables selon trois périodes : 2020-2021, 2022-2023 et 2024-2025. La somme affectée à notre commune est de 28 135€. Nous avons ainsi constitué un programme de signalisation de nos sites les plus remarquables.

Vous avez pu constater la mise en place des plans du village au rond-point de l'engrenage et en continuité du muret de l'auberge des Carrières.

Vont être posés :

un panneau de lecture de paysage sur la route du Stade, des panneaux directionnels sur les deux ronds-points de la RD2 pour signaler le village, dans le pré du Moulin, une bâche incitant le passant à venir visiter le patrimoine et emprunter nos chemins de randonnées et un dépliant touristique est en voie de finalisation.

Il a été créé un marquage de voie cyclable sur le chemin Fond jusqu'à l'école.

Et enfin, un éclairage en LED sur le terrain Saint-Ferréol dans sa partie haute permet une meilleure visibilité pour l'entraînement des groupes de marcheurs et pour le parking lors des manifestations nocturnes.

TRAVAUX EN COURS :

Chauffage au Moulin Saint-Pierre et isolation de la salle des fêtes. Fin des travaux prévue début mars.

TRAVAUX
Les projets

Bâtiment des services techniques :
sur l'espace non stabilisé du Moulin Saint-Pierre (en attente de la Révision allégée du PLU – voir article plus loin).

Travaux de voirie :

• Chemin du Pérussier : suppression des dégradations causées par les racines d'arbres.
• Chemin des Mulets à l'intersection de l'impasse des Oiseaux : création d'un plateau traversant pour lequel nous demanderons une subvention dans le cadre des amendes de police.

AIRE SAINT-FERRÉOL

En juin dernier, nous avons souhaité consulter au travers d'un sondage les Tailladais et Tailladaises afin de connaitre leurs avis et leurs attentes sur le projet de création d'une aire de détente.

Au terme de l'analyse des réponses voici ce qu'il apparait :

La municipalité a bien pris en compte les suggestions et observations formulées par les répondants notamment en matière des déchets et du tri sélectif, de la sécurité et de la surveillance ainsi que de la quiétude du site. Notre ambition première est de développer modérement cet espace dans le respect du cadre naturel existant tout en favorisant les rencontres entre générations dans un lieu commun où chacun pourra trouver une activité.

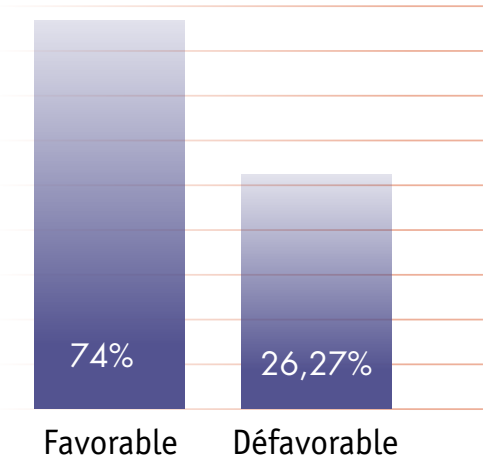

Intention d'utilisation

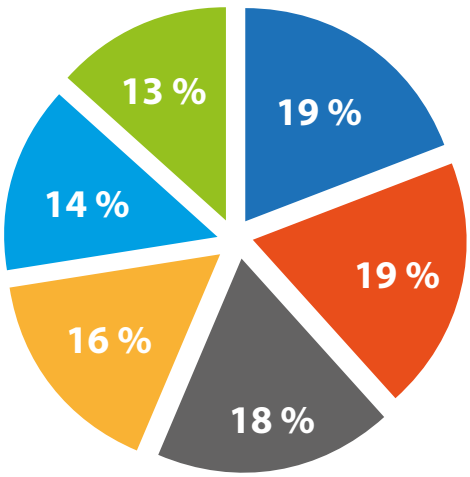

- Pour une sortie familiale
- Pour y pratiquer du sport
- Pour y pique-niquer
- Pour s'y détendre
- Pour s'y amuser
- Pour y rencontrer d'autres personnes

Type d'intallation souhaitée

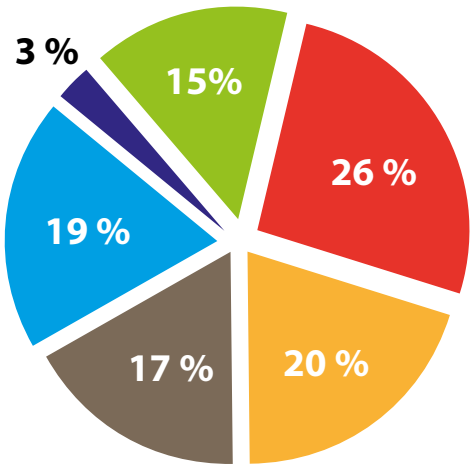

- Parcours bien-être / sportif
- Détente
- Enfants 6 : 12
- Séniors
- Ados 12 / 18 ans
- Adultes

SOBRIÉTÉ Énergétique

La commune des Taillades n'a pas attendu l'inflation du coût de l'énergie pour entrer dans l'aire de la sobriété énergétique.

Sur ce sujet, ce sont des actions engagées depuis quelques années qui lui permettent aujourd'hui d'être prête à poursuivre son implication en la matière. En effet, l'ensemble de l'éclairage public a été rénové en 2015 pour être équipé en LED basse consommation et de capteurs crépusculaires. Dans cette même période, l'isolation des bâtiments communaux a été réalisée grâce aux certificats d'économie d'énergie (CEE).

Actuellement, les systèmes de chauffages sont peu à peu remplacés par des dispositifs recourant aux énergies renouvelables. C'est notamment le cas de la salle des fêtes du Moulin où les travaux d'isolation et de remplacement de la chaudière au fuel par une chaudière à granulés de bois vont débuter d'ici peu. Mais également à l'école, équipée partiellement d'accumulateurs qui emmagasinent la chaleur la nuit et la restituent en journée ou encore à venir le changement des huisseries dans le bâtiment de l'hôtel de ville. Tous ces projets ont été subventionnés ou sont en attente de subvention afin de préserver l'équilibre budgétaire de la commune.

Des mesures encore plus engagées

Pour contribuer à l'effort collectif et poursuivre ainsi ses actions, la municipalité a décidé d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5h du matin à compter du 3 janvier 2023 sur toutes les voies de la commune, excepté les artères principales (RD2, Route de Mourre Poussin, avenue du Moulin) qui sont des routes départementales et des axes principaux de circulation afin d'en sécuriser le transit nocturne.

Dans une autre mesure, les économies porteront sur les consommations des équipements publics et consisteront à optimiser, avec les occupants, leur utilisation en termes de chauffage, climatisation, éclairage mais également à améliorer les installations techniques via des travaux de moindre ampleur mais présentant un ratio bénéfice / coût optimal. Les analyses sont en cours sur l'ensemble du parc immobilier de la commune pour identification d'un plan d'action complet.

Pourquoi en janvier ?

Dans la mesure où l'extinction de l'éclairage public plonge dans l'obscurité la quasi-totalité des voies de circulation, il nous est apparu indispensable de procéder à une signalisation par des dispositifs réfléchissants des zones identifiées à risques qui auraient pu se révéler accidentogènes.

Mais également en raison de la période des fêtes et de la circulation potentiellement inhabituelle à ce moment-là. La commune a d'ores et déjà rappelé les écogestes aux agents et sensibilisera chaque fois que nécessaire les associations et usagers utilisant des locaux municipaux.

En effet, le stade et les différentes salles réservées aux associations représentent un volume important de surface à chauffer et à éclairer.

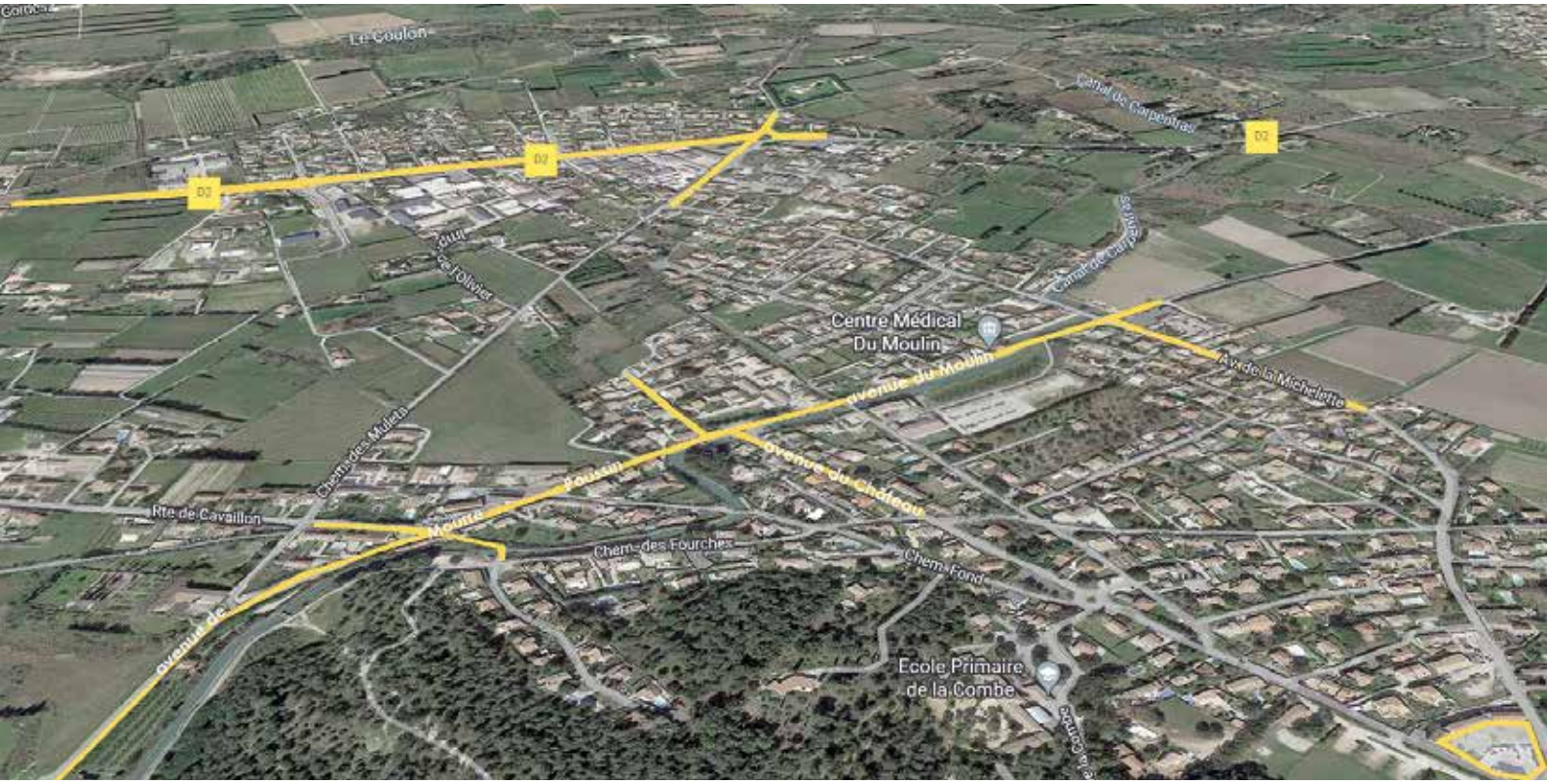

Voies qui resteront éclairées

VIE Communale

Noël des séniors 2022

Cette année encore nos séniors ont été choyés par le CCAS. Le repas traditionnel a eu lieu le 1er décembre à la satisfaction de tous les participants, le menu de Noël s'est révélé gourmand, l'animation agréable et l'ambiance cordiale. La tradition a été respectée et au moment du départ les dames ont reçu une rose. Les colis ont également été distribués les 8 et 9 décembre pour les plus de 80 ans ne souhaitant pas se rendre au repas.
Que les membres du CCAS soient remerciés de leur travail afin que ces actions en faveur de nos anciens soient une réussite.

Activite physique adaptée pour les séniors

L'association SIEL BLEU a repris les cours le mardi matin de 9h à 10h. Comme l'année dernière une participation a été demandée aux adeptes de cette activité. La Commune et le CCAS, conscients du bien-être de ce programme venant en appui des gestes au quotidien, continuent également à verser à Siel Bleu une compensation afin de rendre cette discipline plus accessible.

RAPPEL !

HAIES...

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

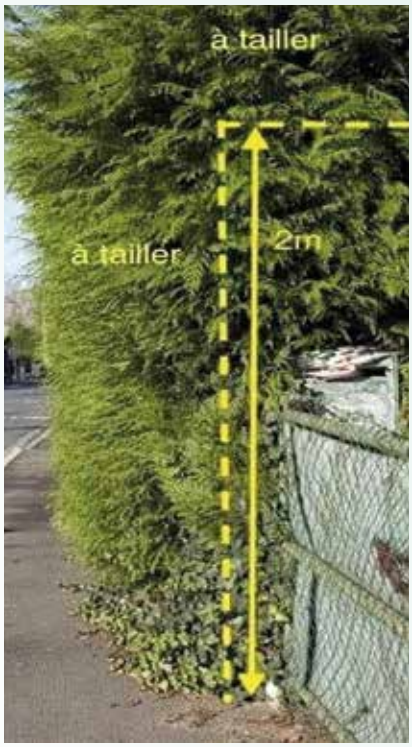

Si vous ne respectez pas cette mesure, après une procédure d'avertissement, une exécution d'office (article D. 161-24 du code rural) peut être réalisée à vos frais, ou, selon le classement de la voirie, une sanction du non-respect du Code de la voirie routière via une amende dans la limite de 1 500 euros ou de 3 000 euros en cas de récidive (article R. 116-2 5° du Code de la voirie routière).

Vérifiez vos haies !

STATIONNEMENT

Stationner sur le trottoir, sur une place handicapée ou sur la voie publique sans marquage, ces incivilités deviennent légion sur la commune.

Or, ces agissements provoquent une gêne avérée de la circulation des véhicules et des piétons, et peuvent être source de tensions entre les conducteurs. Ainsi, sachez que si vous optez pour un tel comportement vous serez passible d'une amende d'un montant variable allant de 35€ à 135€ selon si le stationnement est abusif, gênant, très gênant et dangereux, vous risquez de plus une mise en fourrière de votre véhicule !

Synthèse des derniers relevés de radar

Comme nous nous y étions engagés voici quelques analyses des radars pédagogiques :

Route de Cavaillon : moyenne de 30,42 km/h, Flux de 2 131 véhicules/ jour

Route de Robion (RD2) : moyenne de 47 km/h, Flux de 8 532 véhicules/ jour

Chemin des Croix-Rouges : moyenne de 41,76 km/h, Flux de 423 véhicules/ jour

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2022

Cette manifestation, réservée aux Tailladais, à laquelle ont participé 15 jardiniers amateurs a permis de visiter des jardins tous très différents et des potagers concourant au développement durable dans notre village.

Le coup de cœur du jury a été décerné à Mme Vernin. La remise des prix a eu lieu le 19 juillet au Moulin Saint-Pierre. Les photos de ces jardins ont été exposées dans l'escalier de la Mairie, durant deux mois.
Nous remercions la fidélité et l'accueil des participants ainsi que les membres du jury pour leur disponibilité.

Pour la prochaine édition nous espérons la participation des nouveaux habitants : un coin particulièrement aménagé, une spécificité de votre jardin peut être intéressante, nous ne jugeons pas nécessairement la totalité de l'espace !
Alors nous vous donnons rendez-vous pour le concours 2023.

Surveillez les annonces dès les beaux jours pour vous y inscrire !

Après le passage en juin du jury régional du label «Villes et villages fleuris-qualité de vie» la commune conserve ses trois fleurs.

Au revoir à l'abbé Gerthoux et bienvenue au père Vincent

Après 13 années en tant que curé de Robion et des Taillades l'abbé Bruno Gerthoux est parti dans la paroisse de Montfavet au 1er septembre 2022.

Il a été installé dans ses fonctions de curé de la paroisse Sainte Luce des Taillades et Notre Dame de Robion, le 4 octobre 2009.
De par sa jeunesse et sa foi il a su dynamiser et faire revivre l'église du village : célébration de Saint Gens, baptêmes, mariages, ouverture de l'église au public...
L'abbé a laissé sa paroisse pour Montfavet, ce qui lui permettra de se rapprocher de l'archevêché, lieu qu'il côtoie déjà pour se consacrer à des recherches dans les archives du diocèse. Nous lui souhaitons une bonne installation dans sa nouvelle communauté chrétienne !

Le Père Vincent DI MARTINO a été installé le 3 septembre 2022. Il appartient également à la Congrégation des Pères de la Doctrine Chrétienne, congrégation fondée par le Bienheureux César de Bus. Curé depuis 2002 il a passé 20 ans dans la paroisse de Cavaillon, et 14 ans en tant que curé.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Journées Européennes du Patrimoine
Patrimoine Durable
www.journeesdupatrimoine.fr
#JournéesDuPatrimoine
2022

Cette année cette manifestation, organisée par la Mairie, s'est déroulée sur une journée le dimanche 18 septembre.

Le temps chaud et ensoleillé a favorisé une large participation. Les Tailladais ont été nombreux parmi les promeneurs à venir visiter la chapelle seigneuriale du XIIème siècle ouverte au public par les propriétaires, M. et Mme Brault. Lesquels ont également, toute la journée, commenté cette visite.
Ce monument jouxtant l'église n'avait pas été accessible depuis quelques années, nous les remercions de cette participation active à l'animation de notre commune.
Un jeu de piste a été proposé aux curieux, il a rencontré un vif succès auprès des jeunes et des moins jeunes.

Au départ de la chapelle Saint-Gens ce quizz leur a permis d'approfondir leurs connaissances sur la taille de la pierre et sur le vieux village. Les grands-parents ont joué avec les petits-enfants, les ados entre eux...
Que tous les bénévoles qui ont participé à l'animation soient remerciés, ainsi que Père Vincent et les membres de la paroisse qui ont permis l'ouverture de l'église.

La commission patrimoine

La chapelle primitive

VIE Communale

LA RÉVISION «ALLÉGÉE» DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Pour permettre la construction du bâtiment des services techniques sur la partie du parking non aménagé du Moulin Saint-Pierre, la révision allégée du PLU a été envisagée.

En effet, pour être en conformité avec le règlement du PLU, il est nécessaire de réduire la zone naturelle (N) sur laquelle est prévu le projet et d'étendre la zone constructible qui s'y attache en créant une zone UBep.

Il est à noter que cette révision ne porte pas atteinte aux orientations définies par le plan d'aménagement et de développement durables (PADD). Une concertation publique a été mise en place durant un mois. Une communication a été faite sur les panneaux lumineux, dans la presse locale, sur le site et Facebook de la commune. Des personnes sont venues prendre connaissance des documents, mais aucune observation n'a été formulée. Le conseil municipal du 20 décembre 2022 a arrêté cette révision dont la suite est la suivante : Envoi du dossier aux personnes publiques associées (PPA) pour avis : préfecture, département, région, parc du Luberon, les chambres consulaires (métiers, commerce et industrie, agriculture), le SCOT, la CA LMV.
Enquête publique du 31 janvier au 3 mars et enfin approbation du CM.

CÉRÉMONIE DE MISE À L'HONNEUR DES BÉNÉVOLES

Organisée à l'occasion de la Journée Mondiale du Bénévolat sur l'initiative du Comité Départemental de Vaucluse des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, en collaboration avec la commune de Cheval-Blanc.

Le 10 décembre à la salle des Moulins de Cheval Blanc, les communes de Lauris, Mérindol, Oppède, Maubec, Robion et les Taillades étaient invitées à présenter une personne ou association ayant marqué, par ses actions bénévoles, la vie de son village. Cette réception était l'occasion de valoriser le dynamisme et la diversité du tissu associatif et des personnes qui le font vivre au quotidien.
Parmi tous les bénévoles qui œuvrent pour la vie de la commune, le choix du nominé était difficile à faire pour la municipalité. C'est Roland Saorin qui a été nommé pour recevoir le trophée du bénévolat pour la reconnaissance de son investissement pour le village.
Président depuis 35 ans de l'association Foire et Loisirs, il a maintenu pendant 10 ans le jumelage avec Héry, la Bourguignonne : des moments conviviaux avec les gais lurons du Luberon et les Hérissons !

Toujours prêt à participer à la vie du village : il baigne dans d'autres associations (Collections Passion, chasse, les Estivales pour aider à la billetterie à l'entrée des Carrières lors du Festival) et d'autres manifestations telles que le Caramentran, avec le char construit avec son équipe les foireux pour la parade dans le village.
Et c'est sur le terrain qu'on le rencontre tous les étés avec les membres du Comité communal des feux de forêt (un grand merci à eux !!!) aux départs des sentiers de randonnées pour faire de la prévention auprès des marcheurs. Ils veillent au grain, comme on dit ! Son esprit de solidarité va encore plus loin puisqu'il est allé donner main forte aux sinistrés lors des inondations du Gard il y a quelques années.
Pendant les périodes de Noël il est prêt à endosser l'habit du Père Noël et trouver des mises en scène pour son arrivée pour le plaisir des enfants !
Avec d'autres bénévoles que je remercie en passant pour leur dévouement, Jean Claude, Guy, Toinou il a bien voulu monter la crèche dans les Carrières qui fait l'admiration de tous.
- Et comme il dit si bien : *le principal est qu'il faut avoir envie d'avoir envie !!!*

Toutes nos félicitations et encore bravo .

Recensement de la population 2023

Démarrage le 19 janvier jusqu'au 18 février 2023

Le recensement, c'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Un acte simple, un geste civique utile à tous !
4 agents recenseurs recrutés par la mairie se partageront le territoire de la commune.
Ils seront munis d'une carte tricolore.

Indispensable, nous comptons sur votre sens civique pour faire de cette enquête un succès !

Le recensement, c'est sûr : les informations personnelles sont protégées
Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre et vous remettra une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr.
Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papier. Votre agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement, puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

En cas de doute contactez la mairie

À QUOI ÇA SERT ?

- Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître :
- les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.)
- de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Il est décisif pour certaines dotations de l'Etat au profit des communes

RAPPEL : Le recensement de la population est gratuit !

Départ en retraite

Mireille DOS SANTOS

Après le départ à la retraite d'Aline Escoffier et d'Aline Chalon, c'est au tour de Mireille de demander ses droits à cette nouvelle vie. Elle était la plus ancienne au sein de l'école puisque elle y est rentrée courant 1992 pour remplacer Magali Daumas, ATSEM trop tôt disparue. Avant de franchir le pas dans la fonction publique, elle a été employée dans le privé mais quand cette opportunité s'est présentée, travailler avec des enfants ne lui a pas fait peur et cela s'est avéré car ce sont eux qui l'ont portée pendant un moment difficile de sa vie ! Elle est donc stagiaire deux ans plus tard en 1994 et est titularisée en 1995.

Par le biais d'une validation des acquis de l'expérience (une VAE) elle obtient le C.A.P Petite enfance en 2006 !
Très motivée et très investie, elle a su garder ces qualités jusqu'au bout de sa carrière ! Et si l'on comptabilise ces années de présence, cela totalise 30 ans de fonctionnariat ! Bravo ! Elle dit au revoir à l'horloge qui a égrainé le rythme de sa vie professionnelle, nous lui souhaitons maintenant de mettre la pendule de ses envies à son rythme et de profiter de chaque instant !

Serge DE ROSA

Après presque 40 ans de bons et loyaux services au sein de la commune, Serge a demandé le droit à sa retraite bien méritée !
Durant toutes ces années, il a œuvré pour l'embellissement du village et avait pour mission l'entretien des espaces verts avec ses collègues. Pour ce faire, il a participé à de nombreux ateliers et formations au Parc Naturel Régional du Luberon pour s'enrichir des techniques de la taille, de l'entretien des arbres, de la découverte du monde floral et arboricole. Il a su mener à bien la mise en place du « zéro phyto » sur la commune. Son point d'honneur, chaque année pour Noël, a été l'installation de la crèche dans les carrières qui a fait, pendant de longues années, l'admiration de tous.
Nous tenons à le remercier infiniment pour son dévouement au village,
SERGE comme :
Sérieux dans sa mission,
Engagé pour le bien de la commune,
Râleur par moment,
Généreux pour les habitants,
Enclin à faire le meilleur pour le village.
Nous lui souhaitons de profiter au maximum du temps de sa nouvelle vie....

Arrivée

Cécile DEJOANNIS

Cécile succède à Mireille. Jeune maman de deux enfants, elle possède déjà une expérience dans la petite enfance et arrive d'une commune voisine.

Souriante et motivée, Cécile, a déjà su trouver sa place dans l'équipe et auprès des enfants. Nous lui souhaitons une belle réussite professionnelle dans notre école de la Combe.

Ecole

LA RENTREE DE SEPTEMBRE

Cette rentrée scolaire a été placée sous le signe d'un retour à la normale, après deux années marquées par des contraintes sanitaires. C'est avec un grand plaisir et dans une excellente ambiance que nous avons pu accueillir les 197 élèves de l'école !

L'équipe enseignante a connu des arrivées et des départs durant l'été. Trois nouvelles enseignantes, Barbara Clin, Audrey Faure et Annie-Laure Techer, ont respectivement remplacé Karine Onorato, Colette Sacco et Raphaël Massé.

Une nouvelle ATSEM, Cécile Dejoannis, a intégré l'équipe des ATSEM suite au départ en retraite de Mireille Dos Santos. Nous sommes très heureux de les accueillir au sein de l'équipe.

Voici la répartition des différentes classes en 2022-2023 :

Classes	Enseignants
Petite-Moyenne A 18 élèves	Barbara Clin (Cécile Dejoannis ATSEM)
Petite-Moyenne B 18 élèves	Sandra Goethel (Gil Pellegrini ATSEM)
Grande Section 22 élèves	Valérie Bellot-Audrey Faure (Altaïs Pelletier ATSEM)
CP 27 élèves	Geneviève Chaix
CE1 28 élèves	Fabienne Granget
CE2 28 élèves	Christelle Montard
CM1-CM2 A 28 élèves	Sébastien Mahmoud
CM1-CM2 B 28 élèves	Christophe Bon-Annie-Laure Techer

LES PROJETS SCOLAIRES,

incorporant l'apprentissage des mathématiques et du français, ont été axés autour de trois grands thèmes et concrétisés par de nombreuses actions :

L'éducation à l'environnement et au développement durable

Toutes les classes de l'école ont participé à la végétalisation de la cour pinède. Chaque élève a planté un végétal afin de « verdir » la cour et de la rendre plus résiliente en cas de forte chaleur. Les élèves, en fonction de leur classe, vont également travailler sur le développement du potager à l'école, la connaissance de la biodiversité et faire la classe «dehors». Les élèves de CM1-CM2 participeront à un séjour scolaire à La Londe-les-Maures, dans le Var, afin de découvrir le littoral méditerranéen et les îles de Port-Cros et de Porquerolles.

L'éducation artistique et culturelle

Les élèves de l'école vont travailler avec plusieurs partenaires artistiques. L'objectif est de leur permettre de découvrir différentes formes d'art. Ainsi, en fonction des projets de chaque enseignant, les élèves se rendront au théâtre de la Garance, au Carré d'art, au théâtre de l'Etoile ou à la fondation Blachère. Un partenariat avec Cinambule est également prévu pour la projection de courts métrages à l'école. D'autres actions en lien avec la chorale de l'école sont également prévues.

L'éducation physique et sportive

Les classes de maternelle et de CM sont affiliées à l'USEP, association partenaire de l'Education nationale qui promeut le sport à l'école. Des journées d'activités sportives avec d'autres écoles sont prévues. Les classes de CE et de CM ont participé à une action « Rugby » en partenariat avec la structure « A venir Rugby ». Enfin, les classes de CP, CE1 et CE2 se rendront à la piscine pour un cycle de natation.

Je tiens à remercier la municipalité des Taillades, l'APEEC et les familles pour leur soutien financier.

L'ensemble de l'équipe de l'école se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023 !

Christophe Bon
Directeur de l'école communale de la Combe

Ecole-périscolaire

Tarifs

Actuellement, la tranche horaire de 16h05/16h15 correspondante au temps du goûter est gratuite.

Cependant, pendant ce laps de temps, l'affluence habituelle de fréquentation représente la moitié des effectifs de l'école et mobilise l'ensemble du personnel du périscolaire.
Malheureusement, le contexte inflationniste actuel contraint la municipalité à rentabiliser à minima l'emploi des agents. Ainsi, le conseil municipal, après concertation de la commission des affaires scolaires, a décidé d'appliquer un tarif de 0,50 € sur le temps de goûter et ce à compter de janvier 2023.
Cette tarification concernera uniquement les enfants qui ne resteront pas en garderie. Pour les autres, la facturation restera de 1€ (temps de goûter compris) dès lors qu'ils partent à 17h30 ou 18h. Les modalités de réservation demeurent identiques soit sur le portail famille soit directement auprès de Mme Sonia SAORIN (par téléphone, sms, mail).

Conseil municipal des enfants

Les membres du conseil municipal des enfants 2021-2022 ont été reconduits dans leurs fonctions afin de continuer leur mandat perturbé par les confinements successifs de l'année dernière et pouvoir, ainsi, poursuivre leur action. Ils ont notamment pu élaborer une charte de bonne conduite à la cantine et porter la demande d'installation d'un porte-vélos du côté du bureau du directeur. Viendra la mise en place d'un abri pour protéger de la pluie. Les idées de projets pour cette année grouillent déjà et ils pourront participer aussi à l'équipement de jeux dans la cour.

Le Père Noël

Le Père Noël est venu à l'école le vendredi 16 décembre avec les bras chargés de cadeaux à l'attention des tout petits de la maternelle. Tous les élèves ont également eu un goûter de Noël offert par la municipalité et distribué par les mascottes de Noël dans une mise en scène élaborée par l'équipe de la cantine et du périscolaire. Au delà de la surprise les enfants ont été ravis !

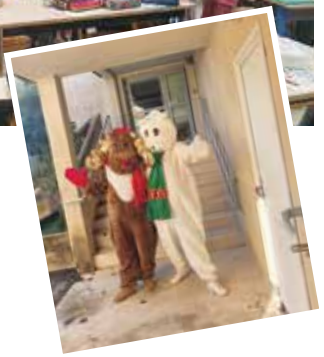

L'ensemble de l'équipe pédagogique et municipale vous souhaite une bonne année 2023

Rentrée scolaire 2023/2024

L'inscription administrative se fait auprès du service périscolaire à l'école.. A fournir pour chaque nouvel enfant scolarisé :

- **Livret de famille**
- **Justificatif de domicile des parents**
- **Autorisation parentale des 2 parents**
- **Titre d'identité des parents**
- **Carnet de vaccination**
- **Jugement de divorce en cas de séparation**
- **Certificat de radiation de l'ancien établissement si nécessaire.**

CANTINE...
LABELISEE ET CONFIRMEE !

Label Ecocert «En Cuisine»

S'engager pour une restauration collective durable
+bio +locale +saine

ECOCERT EN CUISINE

La qualité des repas à la cantine est un sujet majeur sur lequel la municipalité porte une attention toute particulière. En effet, le «bien manger» contribue non seulement à la santé des enfants mais aussi à leur éducation alimentaire.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes engagés dans la labellisation de la cantine. Cette dernière impose de répondre à de nombreux critères et fait l'objet de contrôles annuels. Le dernier date du 30 septembre et le rapport est très favorable.

Aussi, nous tenons à féliciter l'ensemble de l'équipe de la cantine et plus particulièrement Stéphanie BRUN et Laurie PICCA.

Sous la houlette de Stéphanie, c'est un binôme très investi et particulièrement efficace, toujours prêt à relever des défis allant jusqu'à désarêter du dos de saumon frais livré le matin même ! Sans compter les menus à thèmes depuis la réflexion du menu à la décoration, vos enfants ont, d'ailleurs, pu l'apprécier récemment dans la semaine du goût.

1- QUALITÉ :

- La part de Bio dans la composante des menus est de 27 %
- La part des produits labellisés est de 25,16%
- Les menus sont contrôlés par une nutritionniste
- Les approvisionnements sont effectués en filière courte chaque fois que possible

→ **Le fait maison avec des produits frais est privilégié.**

2- ENVIRONNEMENT :

- La préservation de l'environnement rentre également en ligne de compte : produits d'entretien écolabellisés en partie, volonté d'économie d'énergie
- Gestion des déchets
- Lutte anti-gaspillage (21g aux Taillades contre 110g au national)

→ **Sur ce volet la commune contribue également par les actions en corrélation telles que la journée de nettoyage avec le Conseil Municipal des Enfants et le réaménagement de la cour.**

3- PEDAGOGIE :

- Pesée des déchets et tri avec les enfants.
- Présentation aux enfants des produits bruts avant d'être cuisinés.
- Sensibilisation au gaspillage de l'eau
- Communication de certaines recettes sur les réseaux
- Menus à thèmes

Chapeau bas Mesdames ! C'est une fierté pour la commune de pouvoir offrir une cantine de cette qualité !

Un Coin de Verdure pour la Pluie à l'école :

REALISATION DES AMENAGEMENTS

Les travaux de terrassement ont débuté le 27 juin pour se terminer le 3 août.

Après un mois et demi d'utilisation quelques ajustements ont dû être réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

Pendant cette même période la pergola le long des classes maternelles a été posée. Le projet s'est poursuivi le lundi 7 novembre avec les plantations des végétaux adaptés au climat méditerranéen et contribuant à la biodiversité.

Tous les enfants de l'école ont contribué à ces plantations et chaque classe est passée à tour de rôle.

SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES ÉLÈVES

La classe de CE2 de Mme MONTARD est pilote dans ce projet

Budget

Le marché attribué à l'entreprise Calvière s'élève à 97 505,50 € et celui de l'entreprise Depeyte à 29 900 €. Le financement par l'agence de l'eau des projets éligibles peut atteindre jusqu'à 70% des coûts d'études et de travaux. La part communale est aujourd'hui établie à 49 500 €.

La maitrise d'œuvre a été confiée à l'atelier Espàndi de Robion.

Institutions partenaires

En tant que particuliers, vous avez deux possibilités de vous faire aider pour tous les projets ou travaux de rénovation de votre habitation.

La crise de l'énergie et la sobriété qui en découle sont un problème pour tous. LMV agglomération, au travers des élus des communes membres, soutient financièrement une action portée par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) par le Département de Vaucluse et mise en œuvre par l'ALTE (agence locale de transition énergétique) (voir encadré).
Le conseiller recevra les propriétaires (occupants ou bailleurs) de toutes les communes de LMV qui souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique dans leur logement.

Il les aidera gratuitement à trouver les solutions techniques adaptées, mobiliser les aides financières possibles, connaître les professionnels locaux qualifiés RGE (reconnu garant de l'environnement).

A NOTER :

Ce service s'adresse également aux copropriétés et aux entreprises du petit tertiaire privé.

Ce dispositif est porté par le Département et soutenu financièrement par LMV Agglomération.

14 architectes conseillers tiennent régulièrement des permanences dans les mairies au titre du « conseil architectural » et de la « rénovation énergétique ». Leurs conseils sont personnalisés, gratuits et indépendants. Ils vous informent sur les aides,nationales et locales, ainsi que sur les aspects techniques et administratifs de votre projet de rénovation.

Le service propose également un accompagnement complet jusqu'à la réalisation de vos travaux : visite du logement, évaluation thermique, aide aux choix des entreprises, pour vous aider à concrétiser votre projet et favoriser une rénovation performante.

Comment faire ?

Prenez rendez-vous :

- Soit avec l'architecte conseil en mairie (04 90 71 09 98) : le mardi, tous les 15 jours
- Soit avec l'animatrice du parc au 04 90 04 41 96.

Rdv sur parcduluberon.fr/renovation-energetique

Institutions partenaires

Plan climat air énergie territorial, agissons pour demain

Le Syndicat mixte du Scot (Schéma de cohérence territoriale) du bassin de vie Cavaillon, Coustellet-l'Isle-sur-la-Sorgue a édité une plaquette regroupant des fiches actions (32) pour agir, impliquant l'ensemble de ses acteurs socio-économiques : intercommunalités, communes, entreprises, associations et habitants.

En appui à la plaquette, un site dévolu au Plan climat a été développé, déclinant l'ensemble des documents du plan climat.

Pourquoi ?

Les élus et techniciens du territoire sont engagés sur l'impératif de répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique. Le chemin est balisé avec ce document pédagogique en direction du grand public pour permettre à chacun de se situer face à cette nouvelle trajectoire : repenser notre modèle de création de valeur et changer notre modèle de pensée et d'action.

Il en va de la responsabilité de chacun.

Une plaquette pour comprendre et entrer dans le Plan climat

Objectif : tendre vers un territoire vertueux et autonome : cela commence par une invitation à diminuer nos émissions de gaz à effet de serre ; à s'adapter au changement climatique ; à réduire notre consommation d'énergie et à produire plus d'énergie renouvelable.

Nous ne sommes plus au temps de l'adaptation, mais réellement au changement de posture, au changement du mode de pensée et d'action.

La plaquette

Elle déroule les chiffres clés, les objectifs 2050 et les actions concernant la mobilité, l'habitat, le développement économique et les énergies renouvelables. Pour chaque thème les chiffres actuels du territoire, les objectifs 2050, les actions à engager des politiques publiques.

Pour aller plus loin : planclimat.luberonsorgue.fr

Jeunesse

Ecole de la 2ème chance

Une École de la 2ème Chance a ouvert ses portes à Cavaillon.

Cette école offre un accompagnement et une formation individualisés aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Les stagiaires accueillis construisent un projet d'avenir réaliste à travers l'expérience d'un parcours en alternance, sur une durée de 2 à 12 mois. Ils découvrent des métiers et acquièrent de l'expérience grâce aux stages en entreprises et bénéficient d'une formation adaptée à leur rythme et à leur niveau.
Cette pédagogie innovante, en entreprise et en centre de formation, permet de reprendre en main son parcours.
Découverte également d'activités sportives et culturelles.
Un parcours à l'E2C garantit le statut de stagiaire de la formation professionnelle, et donne accès à une rémunération et une protection sociale en fonction du profil de chacun.

Antenne de Cavaillon :

505 route des Courses - 04 90 32 45 40
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Boussole des jeunes

La Boussole des Jeunes est une nouvelle plateforme numérique d'information au fonctionnement simple et intuitif. Elle présente les services mobilisables par les jeunes de 15 à 30 ans sur le territoire de la LMV et répondant à ses besoins en termes d'insertion, d'emploi, d'orientation ou de formation, de logement et de santé. De nombreux services sont proposés tels que la préparation à un entretien d'embauche ou au permis de conduire, la recherche d'un logement...
Elle vise également à faciliter la mise en relation entre le professionnel et le jeune.
La Boussole des Jeunes c'est donc l'orientation à 360° pour obtenir des informations, des conseils et un accompagnement adapté.

Plus d'informations sur boussole.jeunes.gouv.fr
Renseignements au service Jeunesse de la ville de Cavaillon au : 04 90 78 82 12

Ça bouge aux Taillades...

En attendant Noël...

Par un bel après-midi du samedi 17 décembre les enfants ont pu, en attendant Noël, confectionner différentes décorations de Noël, se parer de tatouages éphémères et être enchantés par l'arrivée du père Noël en quad.

Après, l'avoir rejoint aux carrières pour une distribution de papillotes, les enfants ont pu déguster un bon chocolat chaud et les adultes du vin chaud rouge et blanc gentiment préparé par un parent d'élève ! Un grand merci aux élus qui se sont investis dans cette organisation mais aussi à tous les bénévoles qui ont participé et contribué à la réussite de cet évènement. Mention spéciale à nos petits Tailladais musiciens et leurs encadrants qui nous ont offert un moment musical, guitare, accordéon, piano électrique, émotion et fierté garanties !

COVOITURAGE

La commune des Taillades a créé une page Facebook pour le covoiturage. Dédiée à tous ceux qui souhaitent partager les coûts des petits ou grands trajets entre le conducteur et les passagers et ainsi diminuer le nombre de voitures sur la route. L'objectif de cette démarche est de faciliter les échanges entre intéressés sur une page qui traitera uniquement ce sujet. Les points de rencontres seront à décider entre covoiturants.
Bon pour la santé et l'environnement : le covoiturage diminue le trafic sur les grands axes et la pollution !
Économique : on mutualise les dépenses de trajet : essence, péage...
Social : le covoiturage permet de rencontrer d'autres personnes et de voyager dans une atmosphère conviviale.

→ *Taillades covoiturage*

Jean-Louis DELPIANO

Un nouvel élu aux associations

Jean-Louis DELPIANO est désormais l'Adjoint au Maire délégué à la vie sportive et associative.

Sportif émérite et éducateur expérimenté, qui plus est, engagé dans le milieu associatif depuis de nombreuses années, Jean-Louis, réunit toutes les qualités pour être un référent aux associations efficace et attentif. Il les accompagnera dans leurs démarches et restera à leur écoute afin de pérenniser leurs actions qui sont le gage du dynamisme de notre village.

Comité Communal des feux de forêts

Malgré un été caniculaire qui incitait au farniente à l'ombre d'un arbre et bercé par le chant des cigales, eh bien, les membres du CCFF, très investis dans leur tâche de prévoyance, de conseils et de surveillance, étaient à pied d'œuvre pour rencontrer les quelques touristes, marcheurs qui empruntaient les sentiers de la montagne. Grâce à cette ardeur et au sens de leur responsabilité, le massif était bien gardé. Un grand merci pour cette veille opiniâtre qui a peut-être évité tout incident ! Dans le cadre de la préservation de la forêt contre les incendies, la vigilance et l'application des OLD (obligations légales de débroussaillement) sont à continuer encore et encore ...

Nous profitons de la période hivernale, propice à ces travaux pour inviter les propriétaires concernés à assurer la préservation de leurs biens et de la forêt. Si vous avez des questions, des doutes, les membres du CCFF peuvent vous conseiller, n'hésitez pas à appeler la Mairie pour prendre rendez- vous.

Randonnées

NEWS

Le foyer rural en partenariat avec Jean-Louis Delpiano, Adjoint au Maire à la vie sportive et associative en sa qualité d'éducateur, lance une nouvelle activité de randonnées sur la commune. Ainsi, un dimanche par mois de janvier à juin 2023 sera proposé un circuit de randonnée avec encadrement.

Pour tout renseignement contacter le foyer rural

Durée : prévoir la journée

Tarif : adhésion au foyer rural (16€) + 5€ par randonnée

Conditions : participation limitée à 15 personnes.

Un plan de marche précisant le dénivelé, la durée, l'équipement sera communiqué.

Randonneurs soyez prudents !

Les randonnées l'hiver présentent certains risques dont il faut impérativement tenir compte.

En effet, dès le changement d'heure à fin octobre, la nuit tombe très vite sur les massifs. Il est, ainsi, très difficile de se repérer et, ce même, si l'on connait bien les lieux ! Aussi, il est indispensable de descendre lorsqu'il fait encore jour et d'estimer correctement son temps de retour. Il est également, essentiel, de s'habiller en fonction de la météo (tenue chaude, chaussures de marche, gants, bonnet) et d'emporter le nécessaire de sécurité en prévention (couverture de survie, lampe, collation, eau, trousse de premiers secours, moyen d'alerte etc..)

Au mois de novembre, les équipes des sapeurs- pompiers, l'unité du GRIMP (Groupement de reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux) ainsi que l'équipage de l'hélicoptère ont dû intervenir successivement par deux fois pour ramener des randonneurs bloqués par imprudence sur le Luberon.

La mobilisation de ces secours spécialisés génère un coût et empêche l'intervention de ces services pour des cas plus graves encore. ***Soyons vigilants !***

VIE ASSOCIATIVE

LE FOYER RURAL

Le foyer rural Maxime Nouguier a débuté sa saison 2022/2023, par la mise en place de deux nouvelles activités :

- la sophrologie qui essaie de prendre ses marques et la création d'un atelier de préparation aux examens qui se déroulera en février 2023, nous vous encourageons à venir les découvrir
- l'atelier poterie qui offre à chacun le plaisir de créer, 1 samedi par mois, venez essayer.

Et les activités existantes ont repris leur rythme, avec un bémol pour la marche nordique qui mériterait plus de pratiquants, car c'est un tremplin pour la manifestation « la nordique des Taillades » que nous organisons le 14 mai 2023.

Les conférences se sont déroulées en cette fin d'année 2022 et le public était au rendez vous,

- avec une première, ayant pour thème l'énergie et le climat animée par Jean Baptiste CHABERT, un sujet d'actualité, qui a permis de mieux comprendre les enjeux de demain
- une seconde, animée par Catherine RIBOTTON sur les druides, sur notre histoire, sur leur histoire.

Et enfin nous avons terminé par un spectacle musical, émouvant, généreux et convivial du groupe J'NO.
Notre prochain rendez-vous sera le salon du savoir faire soi même(DY ADES) le 19 mars 2023.

Nous espérons vous y retrouver.

Bonne nouvelle année. Jacqueline Chabert Présidente du Foyer Rural

GUST - Gymnastique

L'association de Gymnastique Union Sportive des Taillades (GUST) a repris ses activités, et l'année 2022/2023 est un grand succès.

Les adhérents(tes) sont revenus en nombre pour pratiquer un sport, en intérieur (tai chi, gym douce, gym fitness, gym steps, pilâtes, tonic fit, stretching relaxation) ou en extérieur (marche active, stage oxygène), pour se retrouver aussi et partager un moment ensemble.

Nous avons affiché notre soutien à la campagne d'octobre rose en publiant des photographies des cours en tee shirt rose.

Notre association a vu la reconnaissance de notre trésorière Élodie qui a obtenu la médaille de bronze de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif, pour sa présence au sein de notre club depuis 10 ans, en tant que bénévole. Elle fut mise à l'honneur au cours de notre assemblée générale du 19 décembre 2022.

Toute l'équipe de GUST va continuer d'œuvrer pour vous offrir de belles et saines activités dans un climat convivial et vous souhaite une belle nouvelle année.

Jacqueline Chabert. Présidente de GUST.

CAO DO KWAN

Le staff technique du CAO DO KWAN, club de taekwondo des Taillades et Me Roger CAOVAN ont été les invités d'honneur du 1er rassemblement des arts martiaux et des sports de combat de MAYOTTE.

Lors de cette manifestation regroupant plus d'une centaine de participants, ils ont réalisé des représentations techniques de Taekwondo et de Self défense supérieure coréen (Hosinsul) de tout premier ordre appréciées par les personnalités présentes à cet événement majeur et le public venu en nombre.

Ce Gala a eu lieu à Mamoudzou, ville de plus de 70 000 habitants et capitale du département francais d'outre-mer de Mayotte en présence de l'adjoint aux sports et Vice- Président du Département et de membres du Comité Régional Olympique et Sportif de l'île.

L'ensemble des participants du club ont été chaleureusement remerciés pour leur présence, leur technique et leur expertise dans le domaine des arts martiaux.

Nous en profitons pour vous rappeler les horaires dévolus à la pratique de notre art martial sur la commune à la salle du Moulin :

TAEKWONDO enfants : le vendredi de 18h00 à 18h45

HOSINSUL (self défense) – BOKKEN : le vendredi de 19h00 à 20h00.

AU BONHEUR DES JARDINIERS

Pour notre 21ème édition, la journée du 27 novembre 2022 s'est déroulée sous un beau soleil.

Malgré la défection de dernière minute de 4 exposants, les visiteurs pouvaient trouver matière à agrémenter leur jardin. Toujours présents, les ateliers enfants, compostage et lombricompostage et compositions florales ont ravi les participants. Le parc du Luberon était présent pour prodiguer des conseils sur le compostage. Les nombreux enfants présents ont pu fabriquer un hôtel à insectes à déposer dans leur jardin.

La LPO leur a permis de fabriquer des mangeoires pour les oiseaux.

Tous sont repartis fièrement avec leurs créations.
La conférence de Christophe CASACOLI de l'association «les Pimprenelles» sur les auxiliaires au jardin a intéressé beaucoup de monde.
L'atelier floral a encore eu un grand succès et les fleuristes en herbe, sont repartis avec leur décoration pour Noël.

La LPO a pu remettre en liberté un rapace soigné à la LPO et ce fut un temps fort.

Bref une journée bien remplie, qui a satisfait, nous l'espérons, le plus grand nombre.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

L'équipe "Au Bonheur des Jardiniers»
Contact : Maguy 06 62 29 51 16

APEEC - Parents d'élèves

L'année scolaire 2022 s'est terminée en beauté puisque l'Apeec a pu organiser en collaboration avec l'école de La Combe la première fête de fin d'année en juin. La joie des enfants, de l'équipe enseignante et des familles était à son comble.

Le bureau s'est agrandi !
En septembre l'Apeec a accueilli ses nouveaux membres que nous remercions pour leur investissement et leur enthousiasme. Nous souhaitons la bienvenue à Sophie, Chrystelle, Julie, Johanna, Virginie, Axelle, Ekaterina H et Ekaterina G qui rejoignent Cédric et Estelle.

Octobre 2022. Le retour de la fête d'Halloween a de nouveau rencontré un franc succès puisque pas moins de 80 enfants étaient réunis. Un goûter leur a été offert à leur arrivée. Merci aux animateurs d'avoir assuré les chaises musicales et le jeu de la statue ! La 13ème édition du vide poussette a eu lieu au Moulin des Taillades. Pas moins de 35 exposants et environ 300 visiteurs ont animé la salle des fêtes. Comme les années précédentes, une buvette a été tenue par les organisateurs. Les recettes profitent au financement des projets de l'école et à l'organisation d'événements pour les enfants du village, comme le Carnaval ou la fête du printemps.

L'APEEC remercie chaleureusement Casa Della Pizza à Cavaillon et Pizza Bérard à Cheval-Blanc pour leur contribution à cet événement.

HARMONIE

Malgré les turpitudes de ces deux dernières années dûes au Covid, l'association est ravie d'avoir pu conserver la majorité de son groupe hormis quelques unes qui n'ont pu se soumettre à la vaccination.

Nous n'avons malheureusement pas pu fêter nos 25ans d'existence durant cette période, nous espérons fêter nos 30 ans dans de meilleures conditions. Nous préparons une exposition patchwork qui aura lieu les 19/20/21/22 mai 2023 à la maison des anciens aux Taillades, les adhérentes seront ravies de vous présenter leurs œuvres.

Harmonie tous les mardis de 14h à 17h à la salle des associations.

DU FIL AU BOUTIS

Après une reprise hésitante en 2021, notre association a retrouvé cette année son dynamisme et des mercredis après-midi animés.

Nous avons participé à des expositions-ventes en septembre à l'occasion du Salon de Collections Passion et en décembre au Marché de Noël des Taillades.
Cet élan nous a conduites aussi à organiser une nouvelle édition des Puces des Couturières et des Loisirs Créatifs. Ce sera le dimanche 2 avril 2023.
Videz vos tiroirs et venez proposer matériel et fournitures pour la couture, la broderie, le tricot et les loisirs créatifs à l'exception de tout vêtement ou ouvrage fini.
Pour tout renseignement ou inscription :
Gisèle 04 90 71 57 23
Jocelyne 06 09 52 15 03 dufilauboutis@gmail.com

COLLECTIONS PASSION

2022 a été particulièrement riche pour notre association COLLECTIONS PASSION.

Nous avons organisé en plus de notre exposition annuelle d'octobre, les 5- 6- 7 et 8 mai au Moulin Saint-Pierre en collaboration avec l'association «LES MERLINETTES» de Cavaillon et grâce à l'agrément de la Municipalité une Exposition sur la Guerre de 39-45 et le général DE GAULLE.

Les 2 premières journées ont vu la participation de 7 classes des écoles de ROBION et des TAILLADES. Les enfants ont été enthousiasmés par ce qu'ils ont pu découvrir dans la salle du Moulin : - journaux - lettres - timbres - billets de banque - livres - dioramas - matériel de transmission, costumes - mannequins etc. Les 7 et 8 mai les «MERLINETTES» avaient reconstitué un bivouac US au bord du canal avec de nombreux véhicules militaires pour le plus grand bonheur d'un public venu en nombre à une manifestation rarement vue dans notre région et ce, dans le merveilleux site du Moulin Saint-Pierre.

FOIRE ET LOISIRS

L'exposition de mai 2022 a été un succès, de nombreux passionnés d'automobiles (collections, prestige ou sport) se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse et collective.
A l'honneur cette année un jeune pilote de rallye Tailladais qui a le vent en poupe, Benjamin Barnouin, le fils du garagiste, nous fait briller.
Après une prometteuse 6ème place au rallye du Mont Blanc, Benjamin a encore surpris au critérium des Cévennes en montant sur la 3ème marche du podium, malgré la découverte du terrain Cévenol. Une véritable performance pour ce Tailladais.

L'expo voitures pour l'année 2023 sera différée, car le 3ème dimanche de mai, un super rallye est prévu pour Benjamin et les dates de rallye ne correspondent pas avec la disponibilité du parking du Moulin Saint-Pierre.

Bonne année à tous et surtout bonne santé.

Roland SAORIN,
Président Foire et Loisirs

LE CHOEUR DES TAILLADES

En septembre notre chorale a vu son effectif doubler, portant ainsi à 42 le nombre de choristes qui composent à présent notre CHOEUR.
C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli les nouveaux membres, ce qui va nous permettre de développer notre activité..
Après quelques séances d'organisation - changement de salle de répétition pour plus d'espace - nous avons pris notre vitesse de croisière qui va nous mener vers la réalisation de nombreux projets.
L'ambiance conviviale et joyeuse est un facteur privilégié, afin que chacun trouve sa place et le plaisir de chanter.
A très bientôt pour de nouveaux rendez-vous !!!

TRES BELLE ANNEE 2023

CALAVON F.C : objectifs et fonctionnement

Cette année le club compte 30 équipes avec près de 360 licenciés avec deux sections en pleine expansion :
- la section baby-foot qui accueille les enfants dès 2 ans et demi, et qui compte une vingtaine de futurs champions.
- la section féminine qui grâce à l'entente avec le club féminin du Phénix nous permet de développer toutes les catégories et proposer la pratique du football aux jeunes filles dès l'âge de 5 ans jusqu'aux séniors avec notamment l'école du foot qui s'entraîne le mercredi matin sur le stade de notre village.

Le club du Calavon FC vous souhaite une bonne année

VIE ASSOCIATIVE

La boule des taillades

A tous les amateurs de pétanque qui désirent partager leur passion dans une ambiance chaleureuse et conviviale, La Boule des Taillades vous invite à participer à son assemblée générale qui aura lieu le 28 Janvier 2023 à 10h à la maison des associations.

Plusieurs aspects seront abordés : bilan moral et financier, calendrier des concours, repas, sorties... Une association c'est une équipe de bénévoles, mais aussi des partenaires. Cette année encore ils ont répondu présents notamment pour le concours organisé au profit du téléthon : L'ARBRE VERT (Novamex), CARREFOUR (Les Taillades) PROVENCE MATERIAUX, PROVENCE OUTILLAGE, PHARMACIE (Les Taillades). Un grand merci pour leur participation à cet évènement.
En ce début d'année, tous les membres de La Boule des Taillades remercient la municipalité pour son aide dans la concrétisation de nos projets et pour l'entretien du boulodrome et vous présentent leurs meilleurs vœux.

Initiatives citoyennes intercommunales (ICI)

C'est avec une grande joie que nous vous annonçons la création de notre association «Initiatives Citoyennes Intercommunales (ICI)».

Née de l'envie de sensibiliser aux enjeux environnementaux et de favoriser la solidarité entre les habitants du territoire sud Vaucluse, elle a pour objet la citoyenneté sous toutes ses formes : en développant la coopération par des actions collectives, en favorisant les échanges intergénérationnels et interculturels, en proposant un espace de réflexion ouvert (prévention en santé environnementale, alimentation, transition énergétique, etc). Vaste programme pour lequel nous souhaitons travailler en bonne complémentarité avec les autres associations ou organismes déjà porteurs de projets similaires et surtout, que nous aimerions construire avec la participation de nos concitoyens, des plus jeunes aux plus âgés !

Vous êtes donc toutes et tous bienvenu (e) s pour nous rejoindre !

Pour recevoir des informations régulières ou pour adhérer, vous pouvez vous inscrire à notre compte facebook (Association ICI), instagram (association_ici_taillades) ou nous envoyer un message à l'adresse : asso.ICI84@gmail.com

La chasse

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, pas un jour ne se passe sans que la chasse ne fasse la une des médias dans la triste rubrique faits divers.

Même si depuis 30 ans, le nombre d'incidents est en constante diminution en France, chaque accident est hyper-médiatisé à grand renfort de l'opinion d'ardents détracteurs de l'activité. Nous les rejoignons sur un point, chaque incident ou accident de chasse est effectivement un incident ou un accident de trop qui bien souvent aurait pu être évité par le simple respect de règles élémentaires de sécurité. Les battues au grand gibier constituent l'activité de chasse la plus dangereuse et la plus accidentogène. Afin d'en limiter le risque, la société de chasse des Taillades va bien au-delà de la réglementation en vigueur et n'organise jamais de battue au grand gibier le dimanche. Les battues n'ont lieu que le samedi matin sur le territoire communal et font l'objet d'un pancartage de la zone de chasse comme le veut la réglementation. Par ailleurs et puisque le risque zéro n'existe pas, nous avons pris la décision depuis l'an passé de fermer totalement la chasse sur la commune le mercredi après-midi, jour des enfants. Bien que les chasseurs Tailladais soient des gens responsables, conscients et formés aux enjeux de sécurité liés à la pratique de leur passion, nous incitons les autres usagers, à plus fort escient dans un biotope toujours plus fréquenté, à porter des couleurs vives lors des balades en nature en période de chasse. N'hésitez pas à discuter, vous signaler ou vous renseigner auprès des chasseurs que vous croiserez lors de vos activités de plein air, ce sont pour leur immense majorité, des gens courtois qui ont une excellente connaissance du terrain, de la faune et de la flore. Comme vous l'aurez compris, la sécurité de tous, reste au cœur de nos préoccupations, même si comme nous l'avons déjà évoqué le risque zéro n'existe pas, nous faisons notre maximum pour nous en approcher.

Pour terminer cette tribune, un petit mot sur le vide grenier qui, cette année encore a été une belle réussite, merci à la mairie et aux services techniques pour leur assistance. L'édition 2023 est déjà programmée pour le Dimanche 06 Août prochain, en espérant vous y accueillir toujours plus nombreux.

Les Estivales

Les 3 temps forts de la programmation culturelle 2023 :

LES BOURGEONS DE CULTURE 6E ÉDITION

Le weekend culturel qui annonce le printemps : concerts, expositions, ateliers, conférences, théâtre, spectacles enfants,... - pour tous les âges

→ **10, 11 et 12 mars, salle des fêtes du Moulin**

THEATRE NOMADE(S) : 'JAMAIS DORMIR'

Notre héroïne, une petite fille de 8 ans ne dort jamais. Elle nous raconte les mondes qu'elle fabrique la nuit avec sa tête pour échapper à son quotidien.

→ **4 avril, salle des fêtes du Moulin, 19h00**

LE FESTIVAL

5 rendez-vous exceptionnels au théâtre des Carrières : musiques actuelles, humour, musique classique, soirée enfants, ...

→ **Du 1er juillet au 16 juillet, théâtre des Carrières**

Tous les détails bientôt en ligne sur www.estivalesdestaillades.fr

Vous voulez participer à la programmation, la préparation et l'organisation de tels évènements. L'association accueille volontiers des nouveaux bénévoles.

Contact : estivalesdestaillades@gmail.com

LES SEMENCES DE LA GARANCE

Le Salon des Santonniers 2022 a tenu ses promesses. Les visiteurs se sont pressés nombreux pour admirer les créations et les nouveautés des artisans santonniers et créchistes.

La crèche de Marius, 18m², est désormais la tradition de notre salon. Chacun l'admire et s'en inspire.
En exclusivité cette année, il a fait revivre les carrières des Taillades pour le grand plaisir des Tailladais.
Les enfants étaient nombreux à participer à l'atelier gratuit de moulage de santon et chacun est reparti avec son œuvre. La tombola et les crêpes ont connu aussi un vif succès.
Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés à organiser cette manifestation et nous vous donnons rendez-vous les 11 et 12 novembre 2023 pour une prochaine édition.

LE BRIDGE

Si vous voulez participer à des après-midi conviviaux en pratiquant un jeu de cartes cérébral, vous pouvez rejoindre le Club de bridge des Taillades, affilié à la Fédération française de bridge.

Le Bridge club Tailladais organise un tournoi par semaine, le jeudi après-midi à 14 h dans les deux salles à l'étage du Moulin Saint-Pierre mises à notre disposition par la Mairie.

Contact : JACQUES CHARLET - 06 81 14 05 43 - courriel : charletjacques83@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes, grâce à une trentaine de bénévoles, comme chaque année a proposé aux Tailladais de nombreuses animations.

Le 18 juin 4ième édition des Olympiades des Taillades, sur le magnifique site du pré du Moulin, le matin ce sont près de 150 enfants qui ont pu profiter des bassins d'eau et l'après midi ce sont 6 équipes composées de 8 à 10 adultes qui se sont affrontées dans une super ambiance.
Cette année le Bal populaire du 13 juillet a vu une belle présence des Tailladais mais aussi des habitants des villages environnants qui ont dansé à la lumière des lampions sur la place de la mairie.
La Fête Votive, comme tous les ans a remporté un beau succès, la qualité des orchestres, la bonne organisation, le temps clément ont permis la belle réussite de ces quatre jours de fête.
Point d'orgue Le Marché de Noël. Tous les ingrédients étaient réunis pour cette manifestation, plus de 60 exposants, plus d'animations, manège écologique, maquillage pour les enfants, balade à poneys, sculptures de ballons, le tout gratuitement. En plus la présence du Père Noël, le ciel bleu et le soleil ont permis une belle réussite de ce Marché de Noël.

Le Comité des fêtes et ses bénévoles vous souhaitent une Belle Année 2023.

CONTACTS ASSOCIATIONS

Club du troisième âge
Présidente : Bernadette Pioggini
04 90 06 11 55

Calavon Football Club
Siège : 04 90 71 96 43
Président : M. Bernard Nouguier
06 12 39 66 10

Union Sportive Taillades Gymnastique
Présidente : Jacqueline Chabert
06 01 38 25 90

Société de Chasse
Président : Jean-Noël Philibert
06 47 39 07 52

Foire et loisirs des Taillades
Président : Roland Saorin
06 19 68 37 05

Bridge club
Président : Jacques Charlet
06 81 14 05 43

Foyer Rural
Présidente : Jacqueline Chabert
06 01 38 25 90

Comité des fêtes
Président : José Tur
06 09 15 15 25

Harmonie (arts plastique)
Présidente : Marielle Tringale
04 90 06 05 45

A.F.M / Transporthon
Coordinatrice départementale
Martine Décher
04 90 71 48 49

Collections Passion
Président : J.P Cléaz-Savoyen
04 90 71 63 77

Estivales des Taillades
Président : Michel Le Faou
07 60 45 76 09

Au bonheur des jardiniers
Présidente : Maguy Vicedo
04 90 71 42 78

Taillades Country
Président : Albert Verchère
06 84 00 36 01

Club «La boule des Taillades»
Président : Albert Delgado
06 38 74 77 91

Le Chœur des Taillades
Président : Michel Mauron
06 12 08 55 78

Du fil au Boutis
Présidente : Gisèle Brémond
04 90 71 57 23

Cao Do Kwan (arts martiaux)
Présidente : Myriam Libe
06 08 02 73 42

Les Semences de la Garance (santons)
Présidente : Sylviane Badei
06 60 83 16 69

APEEC
Parents d'élèves école de la Combe
Président : Cédric Rosa
06 07 38 23 39

Marché des Taillades
Présidente : Karine Lallemand
06 16 09 15 91

Association ICI
Présidente : Béatrice Vélasco Santo
06 60 37 13 79

PATRIMOINE

POURSUITE DE LA MISE EN VALEUR DU MUR DE LA PESTE AUX TAILLADES

Nouvelle journee de débroussaillement

Vous le savez maintenant, la municipalité des Taillades a décidé de mettre en valeur une portion du mur de la peste dont les traces sont encore visibles sur le territoire.

Les vestiges se présentent sous la forme d'un tas de pierres rectiligne sur 500 m de long et quelques mètres de large, entre le Vallon de la Combe et le lotissement de Vidauque.

Avec le concours des marcheurs de la Fédération Française de Randonnée du Vaucluse, des bénévoles du village et alentours, ainsi qu'avec l'appui du Parc Naturel Régional du Luberon une première opération de débroussaillement a été réalisée le 2 avril 2022 permettant de dégager les 2/3 de l'ouvrage. On peut maintenant mieux se rendre compte de l'alignement du mur de part et d'autre de la piste DFCI.

Pour achever le tiers restant, la FFR84 va nous accompagner de nouveau et la date du samedi 25 mars 2023 a été choisie.

Nous sommes certains que de nombreux Tailladais voudront se joindre à l'équipe qui va se constituer. Nous vous tiendrons au courant des détails par les moyens de communication habituels de la commune.

L'ANCIEN LAVOIR

Il est des lieux qui, de toute évidence, rappellent la vie du passé.
Ici il faut le faire ressurgir et remonter le temps pour connaître l'histoire de ce lieu.

C'est dans les années 50 que Jean Blanc, le maire du village eut l'idée de profiter de l'existence de la fontaine de la Michelette, alimentée par les eaux du Négadou pour créer un lavoir pour les dames des foyers du haut du village. Jusque-là, celles-ci allaient chercher l'eau à la Serpatière, juste au-dessus du boulodrome actuel. Il y jaillissait une source alimentée par les eaux de la montagne qui s'écoulaient dans un réservoir bordé de gros blocs de pierres extraites des carrières toutes proches.

Les tailladaises y faisaient leur lessive et allaient chercher l'eau pour les besoins domestiques.

Avec ce nouveau « royaume des femmes » sur la Michelette, le travail des lessives était plus aisé.

Puis, l'eau potable est arrivée au village par l'avenue du Château, les machines à laver sont apparues, et ce lieu de rencontres et d'échanges s'est tu et même le bruit de l'eau a cessé.

Ce petit bâtiment ouvert de tous côtés, subit une transformation radicale pour devenir le local des scouts dans les années 60/70, puis servit aux services techniques communaux et enfin hébergea pendant quelques années un tailladais sans domicile fixe.

Aujourd'hui, remis à neuf, ce logement pourra servir pour des situations d'urgence, d'attente ou passagère voire même peut-être pour recevoir des touristes en quête d'un gîte d'étape...

EXPRESSION LIBRE

Vivre aux Taillades

En ce début d'année 2023, nous souhaitons vous adresser des vœux de bonne santé et de joie pour les mois à venir.

Au cours de l'année 2022, vous nous avez souvent sollicités, pour des demandes d'informations ou d'interventions. Nous sommes touchés par la confiance que vous nous témoignez et nous aurons toujours à cœur de vous représenter, de rester vos interlocuteurs, quelles que soient les difficultés que nous pouvons rencontrer parfois.

En espérant que des jours meilleurs nous attendent pour cette nouvelle année, nous vous transmettons nos plus chaleureux remerciements et nos meilleurs souhaits.

Claudine PEUCH, Béatrice VELASCO, José TUR

La rédaction reproduit in extenso et à la lettre le texte fourni par le groupe d'opposition.

Colette BOUNIAS nous a quittés

Pour les anciens tailladais, Colette était une figure « pure souche » du village puisqu'elle y est née et y a vécu jusque dans les années 2000.

Elle est restée 32 ans au sein de la Mairie en tant qu'agent d'entretien des bâtiments et en charge de la surveillance des enfants de l'école pendant la plage horaire de la cantine. Les enfants et pas que, toutes les personnes qui l'ont côtoyée se souviennent certainement d'elle avec son franc parler mais débordante de générosité. Elle prend sa retraite en 2008 et réside à Cavaillon.

Elle a également un lien avec son village car, étant propriétaire de la « Maison Bounias » avec ses frères et sœurs (actuellement l'Auberge des Carrières sur la place de la Mairie) elle a su les convaincre de vendre à la commune, cette bâtisse dont l'état structurel commençait à se dégrader. Elle a permis ainsi à donner à cet espace une nouvelle vie.

Que tous ses proches et amis trouvent ici l'expression de nos plus sincères condoléances.

NAISSANCES

Le 11 janvier 2022	MARTIN Nina, Catherine, Danièle
Le 29 janvier 2022	DESCHAMPS Inès, Josselyne, Joséphine
Le 9 février 2022	HONORAT Alexis, Franck
Le 14 mars 2022	LANDAEUS Lison, Pomme
Le 11 mai 2022	BOUGTAB Noûr, Louisa
Le 1re juin 2022	BIANCHERI Luciano
Le 5 juillet 2022	TAG Nahil
Le 4 août 2022	JEANNEAU Eléana, Gisèle, Rina
Le 9 août 2022	ALLAIN Marley
Le 22 août 2022	CARIOU Éléanor, Domitille,Pascale
Le 17 septembre 2022	VALLON Martin, Marius, Cyril
Le 23 septembre 2022	ALLIÈS Mahé
Le 12 octobre 2022	CHOLLET Maïwenn, Katia
Le 12 octobre 2022	CHOLLET Lenaïck, Franck
le 18 décembre 2022	POST Sacha, Josua

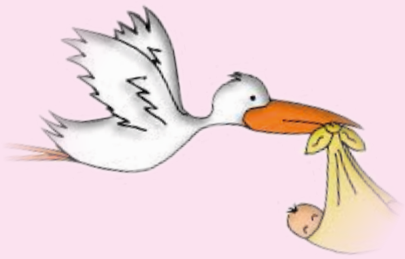

DÉCÈS

Michel LECONTE	Le 11 janvier 2022
Catherine MONTAGARD épouse GASNIER	Le 27 février 2022
Robert VIAL	Le 5 février 2022
Pierre PIGNON	Le 04 mars 2022
Farid BENAOUDA	Le 24 mars 2022
Jackie DUPIN	Le 29 mars 2022
Torino BATTAJON	Le 04 avril 2022
Tancrede CAMMARATA	Le 11 avril 2022
Roger TÉTELAIN	Le 10 mai 2022
Robert FAILLARD	Le 06 juin 2022
Henri CASTAGNÉ	Le 13 juin 2022
Raymond LEPOITEVIN	Le 05 juillet 2022
Jean-Luc GANNEREAU	Le 09 juillet 2022
Norbert CASTELLI	Le 21 juillet 2022
Francine LEBEAU épouse BRANCHE	Le 13 novembre 2022
Pierrette TITEUX épouse CHARTON	Le 16 novembre 2022
Edmond BESSERER	Le 31décembre 2022

Mariages

Gérard BOBAN et Martine VILLIARD	**le 22 janvier 2022**
Eric LEPETIT et Estelle ZOGHLAMI	**le 02 février 2022**
Christophe CHOSEROT et Laurence BAYLE	**le 08 mars 2022**
Jean-Claude BOUCHET et Delphine ONO-DIT-BIOT	**le 04 juin 2022**
Xavier LORENZO et Stéphanie BONNARD	**le 9 juillet 2022**
José-Manuel SANTO et Béatrice VELASCO	**le 11 juillet 2022**
Alexandre, Jean-Jacques BERNARD et Céline, Odette ARNOLD dit CHAPUIS	**le 23 juillet 2022**
Yoan, Joël MENICHINI et Anne-Laure BRUNEL	**le 06 août 2022**

Renseignements utiles

MAIRIE : Tel. 04 90 71 09 98 – accueil@lestaillades.fr
lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 - mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30
www.lestaillades.fr - Mairie des Taillades

Service communication
Tél. 07 78 41 91 82 - communication@lestaillades.fr

Permanence police municipale : mercredi de 10h30 à 12h

Service urbanisme : lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 - mercredi de 8h30 à 12h
Architecte conseil du PNRL : Christelle Juskiwieski – permanence 2 jours par mois, se renseigner en Mairie

ECOLE

Tél. 04 90 71 11 76
ce.0840598u@
ac-aix-marseille.fr

Service périscolaire
Tél. 07 78 41 91 82
periscolaire@lestaillades.fr

CONTACTS UTILES

Bureau de poste :
04 90 71 97 84
du lundi au vendredi de 9h à 11h30

Médiathèque :
04 90 71 78 08
mardi et vendredi 15h à 18h
mercredi 10h à 13h et 14h à 18h
samedi 10h à 13h

Messe : tous les samedis 18h
Presbytère de Robion :
04 90 76 60 22

Météo Carpentras :
08 99 71 02 84

Borne accès massif forestier : 04 28 31 77 11

SANTÉ – URGENCE

Pharmacie : Terra Pharma
300, route de Mourre Poussin Tél. 04 90 71 16 61

Kinésithérapeutes : Théodore Raz
238 avenue du château – 04 90 71 16 88
Aurélie Meret-Larousse (soins au cabinet et à domicile) 496 chemin du Luberon – 06 07 91 59 13
Maxime Rech (soins à domicile) – 06 10 24 43 05

Infirmières
Agnès Varaldo – 04 90 06 09 45
Déborah Jeanclaude – 06 84 72 06 84

Centre médical «Les Oliviers»
125, rue du stade

- Orthophoniste
Delphine Darque et Christine GARCIA
09 83 31 52 89

Centre médical du «Moulin»
200 av. du Moulin Saint-Pierre

- Docteurs – Nathalie Loizon-Végéto ; Géraldine Petit ; Marie Bressier-Sethavong 04 90 76 00 13

- Infirmières
Noëlle Niero ; Rachel Fatoux 04 90 71 58 02

Cabinet dentaire ZA Bel Air
- Chirurgiens dentistes Frédéric Camilleri, Emilie Voisin et Marie Julie Combe
04 90 76 00 09

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Centre anti-poisons : 04 91 75 25 25

Gendarmerie Robion : 04 90 78 01 30

MOBILITÉS

Taxi Alexandra : 06 29 46 77 49
Service de cars Les Taillades-Cavaillon
Zou ! Sud-Est mobilités 04 90 74 20 21 / www.sudest-mobilites.fr
Pôle Mobilité Intercommunal Cavaillon
(à côté de la Gare) **: 04 90 04 22 05**
mobilite@c-lmvfr

C'ma navette - LMV
du lundi au vendredi (hors jours fériés)
- départ rond-point de l'engrenage : 9h30 et 14h30
- retour gare routière Cavaillon 12h et 16h30

LMV COLLECTE DÉCHETS

Ordures ménagères :
Lundi ou vendredi à partir de 5h (selon quartiers)

Bacs jaunes : vendredi (sauf RD2 le mercredi et Vidauque – lot l'aiguille le lundi)

Enlèvements des encombrants :
sur RDV à la LMV au 04 90 78 82 30

Déchetterie intercommunale :
Chemin Dorio à Cavaillon 04 90 76 10 58
du lundi au samedi
- du 1er nov au 14 fév : 9h-12h/14h-17h
- du 15 fév au 31 oct : 8h-12h/14h-18h
fermée dimanche et jours fériés

Mon espace vert :
172 ch. du Vieux Taillades à Cavaillon
04 90 75 20 78 du mardi au samedi
- du 1er nov au 14 fév : 9h-12h/14h-17h
- du 15 fév au 31 oct : 8h-12h/14h-18h
dimanches et jours fériés de 9h à 12h - fermé le lundi